

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	45 (1972)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	L'aménagement du territoire au Plateau de Diesse : cinq communes, unies par un même intérêt ont dressé le bilan de leur activité
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-127336">https://doi.org/10.5169/seals-127336</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'aménagement du territoire au Plateau de Diesse

Cinq communes, unies par un même intérêt, ont dressé le bilan de leur activité

61

*Le Syndicat du plan d'aménagement du Plateau de Diesse (SPAPD), créé en août 1969, et qui groupe les communes de Diesse, Lamboing, Lignières, Nods et Prêles, a tenu son assemblée générale des délégués à Lamboing, sous la présidence de M. Francis Erard, député, et en présence de MM. Albisetti, chef de l'Office cantonal d'aménagement du territoire, Marcel Houlmann, préfet et président de tribunal, André Ory, vice-chancelier du canton de Berne, René Steiner, président de l'ADIJ, Marcel Faivre, président de la Commission d'aménagement de l'ADIJ, Rodolphe Baumann, urbaniste en chef du Jura-Seeland, M<sup>me</sup> Jacqueline Etter, sociologue, M. Blau, de l'Office cantonal d'économie hydraulique, ainsi que septante délégués parmi lesquels les maires et conseillers communaux du Plateau de Diesse.*

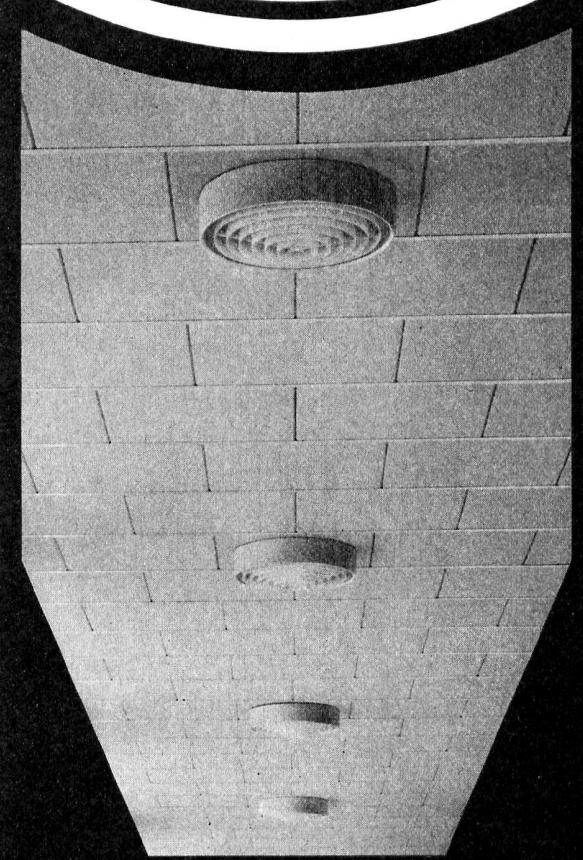
### Un important travail accompli

Dans son rapport présidentiel, M. Fr. Erard donna un aperçu de l'important travail accompli par le syndicat ces derniers mois: organisation du transport des ordures à la SA de Cottendar; enquête sociologique dans les communes à l'occasion du recensement fédéral de 1970; étude du projet de construction d'une route de déviation des villages du Plateau; travaux de planification dans le domaine de la protection des sites et de la nature; étude de la création d'une communauté scolaire primaire et projet de regroupement des classes en un bâtiment intercommunal; étude du problème de la recherche en eau potable; établissement des zones, etc. En tout, le Comité de SPAPD et les trois commissions intercommunales ont tenu plus de quarante séances de travail. Le président remercia comme il se doit ses collaborateurs au comité, l'urbaniste du SPAPD, M. Baumann, ainsi que les présidents et membres des commissions de leur grand dévouement à une belle cause. Les expériences faites et les résultats déjà obtenus jusqu'ici témoignent de l'utilité d'un tel organisme. «Nous devons continuer à travailler pour la défense de notre Plateau, éviter le désordre et sauvegarder l'intérêt général», conclut le président du SPAPD.

### Présentation du plan directeur des sites

M. Baumann, urbaniste qualifié du SPAPD, présenta ensuite, à l'aide de cartes et de clichés, le plan directeur des sites, premier de six plans de l'aménagement régional à être soumis aux délégués des communes. Ce plan, fort important dans une région telle que le Plateau de Diesse, prévoit la protection et la sauvegarde des paysages et des

**Les plaques acoustiques Ecophon ou GT 80 procurent la tranquillité et l'esthétique dans les locaux**



**Coefficient d'absorption très élevé  
montage simple  
lavable du côté visible  
surface robuste**

**Everlite SA  
4657 Dulliken  
Tél. 062 - 22 26 66**

M. Hervé Treu, président de la Commission de protection de la nature et des sites, au cours duquel les délégués purent se rendre compte du travail considérable accompli par lui et ses collaborateurs qualifiés, en vue d'assurer une protection efficace de la flore, de la faune, des ressources agricoles, de l'eau et des sites.

Sa conclusion: nous avons le privilège d'habiter une région encore préservée de béton et de désordre. Sachons la conserver ainsi pour les générations futures.

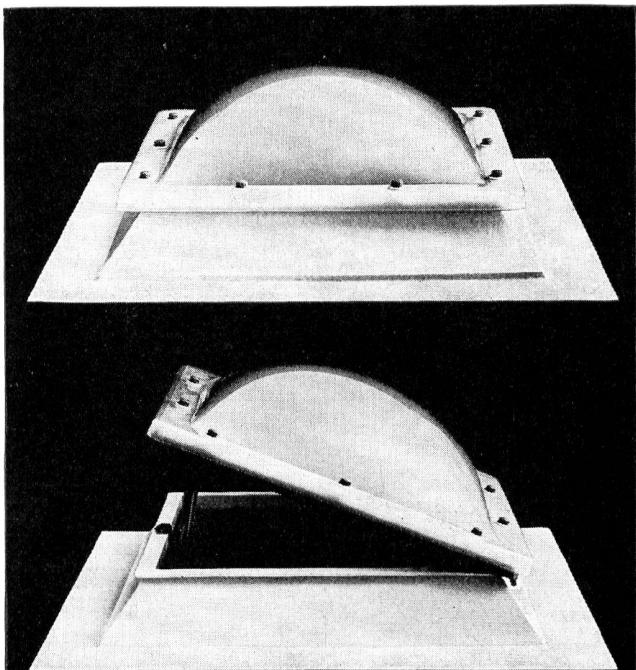
#### **Le seul organisme intercommunal qui fonctionne**

Après que les délégués eurent donné leur accord pour fixer les compétences financières du comité à 2000 fr. et après l'acceptation des comptes présentés par M. Marcel Richard, trésorier, de Prêles, et du rapport de caisse lu par M. Jean Racine, vice-maire de Lamboing, M. Albisetti, chef de l'Office cantonal du plan d'aménagement, apporta le salut du gouvernement et souligna que le SPAPD est toujours le seul organisme intercommunal qui fonctionne dans le Jura, selon les normes fédérales et cantonales. Il remercia les responsables du syndicat et forma les vœux pour la réalisation des nombreux projets et travaux en cours. M. Houlmann, préfet, félicita les communes du Plateau de Diesse qui ont compris qu'une solidarité agissante doit aujourd'hui unir les communes situées dans une même entité géographique. Il souligna la nécessité de la régionalisation.

L'assemblée devait s'achever par une conférence illustrée de clichés sur la flore et la faune de Chasseral, donnée par M. Fernand Pauli, de Villeret. Vu l'heure tardive, le président, d'entente avec le conférencier, renonça à la projection et promit de mettre cette conférence à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée. M. Pauli put néanmoins adresser un aimable message aux délégués qui fut fort apprécié.

Jusqu'à ce jour, les autorités et les populations du Plateau de Diesse ont accordé leur pleine confiance au SPAPD qui œuvre d'une manière désintéressée en vue d'assurer la promotion économique et sociale de cette région du Jura-Sud. Le SPAPD pense parvenir dans un proche avenir à mener à terme ces grands travaux d'intérêt général qui visent à faire vivre plus harmonieusement les habitants d'une région, en leur permettant d'atteindre la sécurité, l'ordre, l'efficacité et la rationalisation par la collaboration et l'indispensable prévoyance que postule le monde moderne.

«Le Démocrate»



## **La lumière naturelle venant d'en haut avec Cupolux**

Dans toute la Suisse, plus de 25 000 coupoles translucides Cupolux apportent une lumière claire et agréable dans les bureaux, les ateliers, les halls, les locaux professionnels ou d'habitation.

Nous sommes convaincus de pouvoir offrir à tous les utilisateurs un optimum en matière d'éclairage zénithal, d'aération et de drainage des toits plats – aussi bien aujourd'hui que demain.

Scherrer, votre partenaire sur les toits plats pour toutes les solutions d'éclairage, d'aération et de drainage des eaux. Questionnez-nous, nous disposons de temps pour vous et pour vos problèmes particuliers.



**Jacob Scherrer Fils SA**  
Allmendstr. 5–7, 8059 Zurich 2  
Tél. 01 25 79 80